

DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VIRIAT

Séance du 24 octobre 2023

Sur convocation en date du 18 octobre 2023, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 24 octobre 2023 à 19 h 30, à l'Espace Familles sous la présidence de M. Bernard PERRET, Maire

Étaient présents : Mesdames, Messieurs

MERLE Emmanuelle	MORAND Alexis	LACOMBE Annick
BLANC Jean Luc	BRUNET Myriam	CHEVILLARD Jean Luc
JANODY Patrice	JACQUEMET Rodolphe	CHATARD Kévin
VINIERE Michel	LAUPRETRE Patrick	BILLOUD Jean-Louis
VEUILLET Philippe	BONHOURE Paola	THERMET Laure
MARION Isabelle	MOREAU DE SAINT MARTIN Claire	PERDRIX Catherine
MERLE Sandra	DAVID Magalie	BELQAID Zahira
JOSSERAND Raphaël		

Étaient excusés :

Béatrice BURTIN a donné pouvoir à Myriam BRUNET
Meryl BURDY a donné pouvoir à Jean Luc BLANC
Emmanuel TAPONARD a donné pouvoir à Annick LACOMBE
Anja SCHUBERT a donné pouvoir à Emmanuelle MERLE

Étaient absents :

Serge CHANEL et Joséphine MAZUÉ

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Secrétaire de séance : Emmanuelle MERLE

DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE

Entendu le rapport de M. Jean-Luc BLANC, Adjoint au Maire délégué aux Finances et Tarifs, Ressources Humaines, Commerces, Partenariats financiers

Vu la délibération du 28 juin 2022 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57

Vu la délibération du 25 octobre 2022 adoptant le règlement financier pour le passage en M57

Vu la délibération du Conseil municipal du 28 mars 2023 approuvant le budget général de la Commune

Vu la délibération du Conseil municipal du 27 juin 2023 approuvant la décision modificative n°1

Le projet de décision modificative n°2 a pour objet de :

1°/ en fonctionnement

- abonder les lignes de crédits des charges à caractère général dont certaines dépassent les prévisions du budget primitif notamment en raison de la hausse généralisée des prix : carburant, fournitures d'entretien, de petits équipements, des espaces verts, du parc des sports, des locations mobilières, des contrats de maintenance. Des augmentations de lignes sont également nécessaires pour faire face à des réparations importantes (consommation due à une fuite d'eau, changement de l'ensemble de la climatisation-chauffage de la maison médicale, réparation de la climatisation de la salle de serveurs informatiques de la Mairie, réparation de la porte sectionnelle du multiaccueil-crèche). Le coût du déplacement du Conseil municipal à Paris à l'occasion du Salon des Maires a été également budgété.

D 241023-02

- abonder les charges financières pour faire face à l'augmentation des taux des emprunts souscrits à taux variable : la Commune compte 4 emprunts à taux variable, indexés sur l'Euribor 3M. 2 emprunts ont été souscrits en 2013 pour 15 ans à taux variables de E3M+ 1.6 % et E3M+2.3 %, l'un pour 400 000 € (capital restant dû 153 333 €) et le second pour 450 000 € (capital restant dû 165 000 €). Leurs taux atteignent respectivement aujourd'hui 5.18 % et 5.66 %.

Un emprunt a été souscrit en 2009 pour 19 ans au taux de variable de E3M+0.75 % pour 1 100 000 € (capital restant dû 437 660 €) dont le taux atteint aujourd'hui 4.413 % et un autre emprunt a été souscrit en 2008 pour 20 ans au taux variable de E3M + 2% pour 1 500 000 € (capital restant dû 433 069 €) dont le taux actuel atteint aujourd'hui 5.66 %

- inscrire les crédits nécessaires pour le prélèvement au titre de la loi SRU. Le décret n°2023-230 a abrogé le décret n°2019-1577 qui exemptait la commune de Viriat de prélèvement au titre de la loi SRU bien qu'elle ne respectait pas le taux de 20 % de logements sociaux. Pour 2023, ce taux atteignait 18.6 %
- inscrire les crédits nécessaires au reversement de la taxe foncière générée par l'implantation ou l'extension d'entreprises situées dans les zones d'activité déclarées d'intérêt communautaire conformément aux délibérations adoptées par GBA le 1^{er} juillet 2019
- inscrire les recettes supplémentaires d'ores et déjà constatées par rapport au budget prévisionnel en particulier des produits des contributions directes, de la taxe sur les droits de mutation, de la taxe sur l'électricité, de l'attribution de compensation versée par GBA.
- inscrire également les dotations supplémentaires d'ores et déjà constatées par rapport au budget prévisionnel en particulier la Dotation Générale de Fonctionnement (dont le montant a été gelé au niveau de 2022), la Dotation de Solidarité Rurale, les compensations d'exonérations foncières, le versement d'une participation pour la réalisation du recensement de la population

Le solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet de dégager un virement à la section d'investissement supplémentaire de 48 349 Euros.

2°/ en investissement

- adapter les lignes de crédits au coût réel des projets : plantation d'arbres au Pré des Carronniers, réaménagement des locaux de la maison médicale pour accueillir un médecin supplémentaire, réaménagement de l'ancienne bibliothèque pour accueillir le local de la fleuriste, réaménagement d'un logement d'urgence, création du city stade
- prévoir une enveloppe de travaux dans le cadre de la construction de la nouvelle Mairie
- inscrire les recettes supplémentaires d'ores et déjà constatées par rapport au budget prévisionnel en particulier le remboursement du FCTVA, les versements de la taxe d'aménagement et le don de l'AFRV pour l'aménagement du city stade et des terrains de basket 3X3

Le projet de décision modificative n°2 du budget général, se présente de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT		Recettes		278 879,00	
Dépenses		230 630,00			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	138 850,00	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	-7 500,00
020	60611 ST Eau	30 000,00	4222	MACC Redevances crèche, micro crèche et multi accueil	3 000,00
020	60622 ST Carburants	30 000,00	4221	MC Redevances crèche, micro crèche et multi accueil	1 000,00
4221	60623 MC Alimentation	500,00	331	PERI Redevances et droits de loisirs	-6 000,00
281	60631 RS Fournitures d'entretien	2 500,00	331	EXTR Redevances et droits de loisirs	-5 500,00
281	60632 RS Fournitures de petit équipement	300,00	73	IMPOTS ET TAXES	211 095,00
020	60632 ST Fournitures de petit équipement	3 700,00	01	73111 Contributions directes	56 810,00
020	606331 ST Fournitures des espaces verts	2 600,00	01	73123 Taxe additionnelle aux droits de mutation	28 000,00
020	606333 ST Fournitures Parc des Sports	3 000,00	01	73132 Taxe sur les pylones électriques	400,00
281	61358 RS Autres locations mobilières	550,00	01	73141 Taxe sur l'électricité	77 527,00
020	61358 ST Autres locations mobilières	2 450,00	01	73211 Attributions de compensation - Grand Bourg	48 358,00
60	614 Charges locatives et de copropriété	22 500,00	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	71 284,00
020	615221 ST Entretien et réparation de bâtiments	12 000,00	01	74111 DGF dotation forfaitaire	40 279,00
281	61558 RS Entretien et réparation d'autres biens mobiliers	1 000,00	01	741121 DSR dotations solidarité rurale	15 714,00
020	61558 ST Entretien et réparation d'autres biens mobiliers	4 000,00	01	744 FCTVA	4 938,00
020	6156 ST Maintenance	12 050,00	026	74718 EC Autres participations	-12 132,00
331	6184 EXTR Versement des organismes de formation	-400,00	020	7473 ST Participations départements	-10 000,00
331	6184 PERI Versement des organismes de formation	-300,00	12	7473 POMP Participations départements	-500,00
4221	6188 MC Autres frais divers	100,00	212	74748 ELEM Participations des communes	896,00
020	62268 ST Honoraires	-1 600,00	12	74758 POMP Autres groupements	567,00
4222	62268 MACC Honoraires	1 500,00	01	74833 Etat - compensation au titre des exonérations des taxes foncières	
313	62268 MEDI Honoraires	100,00	026	7484 EC Dotations de recensement	
026	6228 EC Divers	1 500,00	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	400,00
020	6251 ST Voyages et déplacements	5 100,00	020	75888 ST Produits divers	
331	6251 EXTR Voyages et déplacements	400,00			
331	6251 PERI Voyages et déplacements	300,00			

4222	6288	MACC	Autres	2 000,00
331	6288	EXTR	Autres	-8 000,00
331	6288	PERI	Autres	8 000,00
020	63512	ST	Taxes foncières	3 000,00
65		AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		5 980,00
020	65311	ST	Indemnités des élus	1 500,00
020	65561	ST	Contributions SIEA	1 500,00
338	65741	AEAS	Subventions de fonctionnement aux personnes	400,00
020	65888	ST	Charges diverses de gestion	2 580,00
66		CHARGES FINANCIERES		21 600,00
020	66111	ST	Intérêts des emprunts	20 000,00
020	66112	ST	ICNE	1 600,00
67		CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 500,00
020	673	ST	Mandat sur titres émis	2 500,00
68		DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		100,00
01	6817		Dot.aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	100,00
014		ATTENUATION DES PRODUITS		61 600,00
01	739116		Prélèvement au titre du SRU	11 600,00
01	739118		Reversement de Taxe foncière	50 000,00
023		Virement de la section d'investissement		48 249,00

TOTAL	278 879,00	TOTAL
-------	------------	-------

278 879,00

Dépenses		INVESTISSEMENT		566 873,74 Recettes		518 624,74	
041	OPERATIONS D'ORDRE PATRIMONIALES	100 000,00	041	OPERATIONS D'ORDRE PATRIMONIALES	100 000,00		
020	2312 Avance forfaitaire	100 000,00	020	238 Avance forfaitaire	100 000,00		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	60 000,00	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	359 624,74		
01	10226 Reversement taxe aménagement	60 000,00	01	1022 2	FC TVA		199 624,74
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 812,00	01	1022 6	Taxe aménagement		120 000,00
020	2121 2001 Plantations d'arbres et d'arbustes	9 600,00	020	1025 1	Dons et Legs en capital		40 000,00
020	2128 2008 Autres agencements et aménagements	2 100,00	45	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	59 000,00		
020	2128 2016 Autres agencements et aménagements	7 000,00	01	4582	201 9 Opérations sous mandat - Recettes		59 000,00
211	21351 2011 Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-4 800,00					
020	21351 2013 Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 912,00					
020	21352 2004 Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 000,00					
020	21568 2017 Autres matériel et outillage d'incendie et de défense civile	-2 500,00					
020	2151 2019 Réseaux de voirie	7 000,00					
020	2152 2019 Installations de voirie	4 500,00					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	309 061,74					
020	2312 2013 Immobilisations en cours - Agencements et aménagements de terrains	25 000,00					
020	2313 2004 Immobilisations en cours - Constructions	50 000,00					
313	2313 2006 Immobilisations en cours - Constructions	2 600,00					
020	2313 2006 Immobilisations en cours - Constructions	2 600,00					
211	2313 2011 Immobilisations en cours - Constructions	-22 500,00					
020	2313 2007 Immobilisations en cours - Constructions	313 361,74					
020	2315 2019 Immobilisations en cours - Installations, matériel et outillages techniques	-62 000,00					

45	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	59 000,00
01	4581 2019 Opérations sous mandat - dépenses	59 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement	48 249,00
------------	-------------------------------------------------	------------------

TOTAL		566 873,74	TOTAL	566 873,74
-------	--	------------	-------	------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
001-210104519-20231024-D241023-02-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/10/2023
Affichage : 31/10/2023

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité de :

- approuver la décision modificative n° 2 du budget général communal comme présentée ci-dessus
- autoriser M. le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision

LE MAIRE,
Bernard PERRET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210104519-20231024-D241023-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/10/2023

Affichage : 31/10/2023